

POUR UNE BANQUE MEDITERRANEENNE DE DEVELOPPEMENT

11 mai 2011 - Paris

Constats

Les besoins en investissements des pays du bassin méditerranéen sont considérables tant en matière d'infrastructures que de création d'emplois. Ainsi, le cabinet McKinsey évalue le «pipe» de projets publics à 5 ans à 200 Mds€ dans neuf secteurs d'activité de onze PSEM (hors Turquie mais incluant la Libye) soit 40 Mds€ par an sur 5 ans. Par ailleurs, la BEI estime les besoins, pour les dix prochaines années et sur la seule rive sud de la Méditerranée, à 100 Mds€ dans le domaine énergétique, 110 Mds€ pour l'aménagement urbain (eau, assainissement, traitement des déchets, transports urbains), 20 Mds€ pour la logistique (ports, aéroports, autoroutes) et 20 Mds€ pour le soutien au développement d'entreprises, en contribution aux 50 millions d'emplois que les PSEM doivent créer d'ici 2020.

A ces importants besoins en volume de financements, la commission Milhaud ajoutait la nécessité de développer les investissements contraints, orientés vers des secteurs productifs et des régions encore peu développées, dirigés vers des projets de long terme ou offrant de la profondeur aux marchés financiers et boursiers. La région manque enfin de coordination entre les différents bailleurs de fonds, de mobilisation de l'épargne privée et de soutien dans l'ingénierie des financements, notamment pour les PME et les projets d'infrastructures.

Le printemps arabe, en réclamant un environnement économique durable et une démocratisation de la vie publique, a renforcé le besoin d'accompagnement des économies du Sud dans leur développement.

Le moment est donc opportun pour mettre en place une architecture financière propre à la région afin de répondre à ces besoins structurels renforcés par la conjoncture et de créer, à terme, une région économiquement intégrée. Il y a des raisons objectives pour la mise en place progressive et relativement rapide de cette architecture : (i) l'Europe doit identifier des relais de croissance dans son environnement immédiat ; (ii) les PSEM, en pleine transition démocratique, ne peuvent pas trouver individuellement les moyens de faire face aux risques monétaires, aux risques de débouchés, aux risques des IDE à long terme, aux risques d'exportation.

A l'instar de la Banque mondiale qui a instauré à l'échelle du globe un ensemble d'instruments assurant des fonctions d'identification des projets, de financement et de garantie, et de formation, l'espace méditerranéen devrait se doter de fonctions analogues, sous l'impulsion d'une banque de développement spécifique. **La création d'une banque méditerranéenne de développement est un objectif stratégique.** Cet objectif ne répond pas à des considérations morales, éthiques ou même historiques. *Il s'agit avant tout d'une nécessité économique, aussi bien pour les pays de la rive sud que pour les pays de la rive nord de la Méditerranée.*

Pour une Banque méditerranéenne de développement

Propositions

1. Il est nécessaire de créer une banque méditerranéenne de développement

Une institution financière de développement dédiée à la Méditerranée apporterait à la région une valeur ajoutée indéniable. Sa création serait un signal fort donné aux investisseurs. Elle contribuerait à restaurer la confiance vis-à-vis de la région, des systèmes bancaires et des partenaires industriels. Les Etats et les institutions publiques nationales et internationales qui y participeraient, permettraient de créer un effet de levier considérable sur les ressources publiques et privées collectées grâce à leur crédibilité et à la régulation publique. Ils mettraient en outre leur ingénierie au service de l'innovation à l'échelle régionale, avec une vision stratégique pour le développement et l'intégration économiques en Méditerranée.

Par sa seule existence, cette banque contribuerait à améliorer les conditions de la sécurité des flux d'épargne et d'investissement :

- en permettant de **passer d'une logique de transfert de fonds à une logique d'intégration régionale intégrée et durable**.
- en facilitant la **transformation des encaisses oisives en ressources longues** et en favorisant les conditions de stabilité et d'ancrage monétaire.
- en remplissant les fonctions essentielles orientées vers la mise à niveau des économies de la région et le financement des PME et du secteur privé.
- en contribuant à l'amélioration de la qualité des projets en apportant une expertise et une capacité d'identification et d'évaluation des risques largement déficitaires dans la région.
- enfin, en portant des projets transversaux, ambitieux et mobilisateurs : TGV de la rive sud, interconnexions électriques, autoroutes transnationales.

2. Principes de base régissant la création et l'action de la banque méditerranéenne de développement

La commission Milhaud a insisté sur les principes de base qui devraient accompagner la mise en place et l'action de la banque méditerranéenne de développement. Il s'agit de la conditionnalité ; la complémentarité ; la subsidiarité vis-à-vis du secteur privé et la notation AAA.

1. la conditionnalité : des réformes doivent être engagées dans la région pour mettre en place un modèle de gouvernance économique stable et protecteur des investisseurs et un cadre institutionnel favorable à l'économie de marché. La banque de développement ne peut suppléer une absence de réformes de ce type mais peut favoriser la transition vers la mise en place d'un cadre d'opération plus favorable aux entreprises.

Pour une Banque méditerranéenne de développement

2. la complémentarité : la banque ne doit pas se substituer aux institutions existantes qui opèrent dans la région mais plutôt articuler son action de manière à offrir des fonctionnalités et des métiers peu, mal, ou pas du tout assurés par les acteurs actuels.
3. la subsidiarité vis-à-vis du secteur privé : la banque n'a pas vocation à se substituer au secteur privé en intervenant en son lieu et place. Elle devra agir en appui au secteur privé en recherchant un effet de levier maximum et en fournissant des moyens financements non existants sur les marchés locaux.
4. la notation AAA est un préalable absolu à la création de la banque. La notation AAA sera en effet essentielle à la viabilité financière de la banque et constituera un gage de sa solidité financière, de sa gestion rigoureuse des risques et de sa gestion professionnelle exemplaire.

3. Missions de la banque méditerranéenne de développement

La banque méditerranéenne de développement devrait avoir quatre missions majeures, essentielles pour la région avec en filigrane une forte composante « transfert d'ingénierie financière » au niveau de chaque mission.

En effet, les missions que devraient remplir la banque doivent entraîner un profond changement des systèmes de gestion pratiqués jusqu'à présent. Ceci implique la formation des cadres bancaires à une meilleure évaluation des risques, l'appui à la mise en place de cadres institutionnels et réglementaires pour favoriser l'investissement à long terme, la diffusion des meilleures pratiques en matière de gouvernance et la mise à disposition d'une expertise de haut niveau pour certaines activités telles que l'animation des marchés financiers.

Les missions qui devraient être assignées à la banque méditerranéenne de développement viennent pallier les insuffisances des dispositifs de financement locaux et offrir des produits financiers non fournis de manière coordonnée par les institutions de développement opérant dans la région. La banque utiliserait pour cela différents outils, notamment les prêts, les investissements en fonds propres et les garanties.

Principales missions :

1. la transformation de l'épargne locale en investissements de moyen terme
2. le soutien au secteur privé en particulier en direction des PME en phase de croissance
3. l'appui à la mise en place de fonds innovants dédiés à la phase d'amorçage (early stage)
4. le soutien à l'activation des marchés financiers

Pour une Banque méditerranéenne de développement

La transformation de l'épargne locale en investissements de moyen terme.

Les rives sud et est méditerranéennes disposent de liquidités en abondance. Cette épargne locale est aujourd'hui principalement investie dans l'immobilier ou sur des comptes de dépôts. D'autre part, les financements des projets à moyen et long terme manquent.

Des initiatives ont déjà été mises en place pour développer l'investissement de moyen et long terme, notamment à travers le secteur bancaire local ou les projets PPP. Plusieurs financements via des lignes de crédit accordées aux systèmes bancaires locaux ont ainsi été mis en place par des bailleurs de fonds internationaux dans la région. Toutefois, ces financements se heurtent à deux obstacles : d'une part l'horizon des crédits qui ne dépasse pas les 5 ans et d'autre part la sur-collatéralisation des crédits exigée par les banques locales. Les banques locales se concentrent sur le court terme. Elles sont axées prioritairement sur les grandes entreprises et exigent des garanties qui découragent les PME. C'est pourquoi l'Est et le Sud de la Méditerranée sont parmi les grandes zones géographiques mondiales possédant le plus fort taux d'autofinancement des entreprises (plus des 2/3). S'agissant des PPP, le principal frein est la non-existence de cadres stables et protecteurs des investisseurs ainsi que l'absence de financements en devises locales et d'instruments de couverture du risque de change.

La banque de développement méditerranéenne devrait aider à la transformation d'une partie de l'épargne locale en ressource longue permettant ainsi soit de financer soit de garantir le financement d'investissements productifs et des projets d'infrastructures. Une institution financière garantissant le variable à long terme que les banques locales sont incapables d'assumer (à charge pour elles de se couvrir sur les marchés), contribuerait à débloquer de multiples projets. Dans cette perspective, la banque proposerait des garanties et contre-garanties de crédit de moyen-long terme afin de favoriser l'essor de ressources d'épargne longue pour augmenter les financements longs des systèmes bancaires locaux.

Le soutien au secteur privé en particulier en direction des PME en phase de croissance

Plusieurs facteurs expliquent les difficultés que rencontrent les PME en phase de croissance pour accéder à des financements adaptés à leurs besoins dans les PSEM. En premier lieu, les banques exigent des ratios de collatéralisation extrêmement élevés souvent supérieurs à 100%, en demandant de manière systématique des collatéraux personnels s'ajoutant aux gages réels. Par ailleurs, les entreprises ne sont pas au niveau des exigences de transparence comptable et le secteur informel reste très important. Enfin, les mécanismes de lignes de crédit alloués par plusieurs institutions multilatérales aux systèmes bancaires en faveur des entreprises avec priorité aux PME, sont soumis à des procédures longues, au demeurant bureaucratiques et inadaptés aux réalités des PME locales.

Ce constat justifie une approche nouvelle : faciliter l'accès des entreprises et notamment des PME aux financements en conditionnant l'octroi de ces financements à l'assistance technique à la fois aux banques locales et aux entreprises. La mise aux normes comptables d'un côté, l'adoption d'un modèle de prise de risque fondé sur la notation de l'autre sont des préalables. Un autre moyen d'offrir des financements en faveur des PME serait d'appuyer l'industrie naissante du capital-investissement. La banque de développement méditerranéenne devrait à ce titre avoir elle-même une activité de financement de fonds.

Pour une Banque méditerranéenne de développement

Enfin à long terme, la banque méditerranéenne pourrait favoriser la présence des fonds de fonds en Méditerranée et la création de fonds accompagnant l'introduction en bourse.

L'appui à la mise en place de fonds innovants dédiés à la phase d'amorçage (early stage)

Il y a très peu de fonds innovants dédiés à la phase d'amorçage en Méditerranée. La banque de développement méditerranéenne devrait jouer un rôle moteur à ce niveau en apportant des financements aux fonds innovants dédiés particulièrement aux stades d'amorçage ou de pré-amorçage (venture capital, business angels). Elle remplirait à ce titre une fonction nécessaire, sans se substituer aux initiatives privées.

A titre d'exemple, elle pourrait soutenir la mise en place d'un fonds de garantie pour les PME centré sur les clusters et abondé notamment par les régions. Les objectifs de ce type de fonds sont de concentrer les moyens dans un souci d'efficacité et d'apporter un soutien à la création d'entreprises dans une optique d'aménagement du territoire. Il est également important que la nouvelle institution puisse également participer à des fonds individuels à la fois pour mieux transférer les savoir-faire financiers et pour mieux comprendre les caractéristiques de marchés locales.

Le soutien à l'activation des marchés financiers locaux

Les PSEM se sont dotés, pour certains, de marchés financiers techniquement sophistiqués. Toutefois, ces marchés souffrent d'un manque de liquidités lié notamment à la forte présence de l'Etat et à la non présence d'investisseurs notamment institutionnels (compagnies d'assurance fonds de retraite et de santé). Les bailleurs de fonds existants ont peu sollicité les marchés domestiques obligataires du sud de la Méditerranée. Développer ces marchés suppose pour la banque de mobiliser l'épargne locale davantage qu'aujourd'hui notamment à travers la levée de fonds obligataires sur les marchés pour son propre compte.

D'un autre côté, la participation de la banque de développement méditerranéenne à des émissions obligataires serait destinées à fournir en particulier des ressources d'emprunt longues aux systèmes bancaires locaux à des conditions attractives pour celles-ci, ce que la notation AAA permettrait.

La banque de développement méditerranéenne qui sera une institution financière multilatérale de premier rang, c'est-à-dire AAA, serait susceptible d'émettre sur une gamme élargie d'échéances et dans des conditions rassurantes pour l'investisseur et l'épargnant. Une politique systématique d'émissions obligataires permettrait d'offrir un panel de taux complet et actif sur toutes les échéances.

4. Financement et gouvernance de la banque méditerranéenne de développement

Le capital de la banque méditerranéenne de développement devra être majoritairement public, principalement pour assurer sa notation AAA, tout en restant ouvert à d'autres sources de financement : fonds souverains, secteur privé. Une première estimation du capital nécessaire au lancement des activités de cette institution se situe entre 10 et 15 milliards d'euros.

Le secteur public qui sera associé à son financement comporterait notamment les institutions financières multilatérales (BEI, BERD, Banque Mondiale...) ainsi que les institutions nationales dédiées au financement du développement (AFD, KfW, etc.) et les Etats du Nord et du Sud qui le souhaiteraient. L'engagement des Etats signifierait l'acceptation de fait de l'action de la banque sur leur territoire auprès de leurs entreprises, au profit d'une intégration *dans un espace financier régional dont chaque Etat aura contribué à définir les règles communes*.

La banque méditerranéenne de développement devrait proposer un nouveau mode de gouvernance pour être conforme aux impératifs du co-développement. Ce nouveau mode renvoie à une association plus soutenue des PSEM au niveau de l'élaboration des projets ainsi qu'aux mécanismes de prises de décision. Cette participation incitera les Etats à revoir leurs relations et leurs modes de fonctionnement et les amènera à travailler davantage dans une optique régionale.